



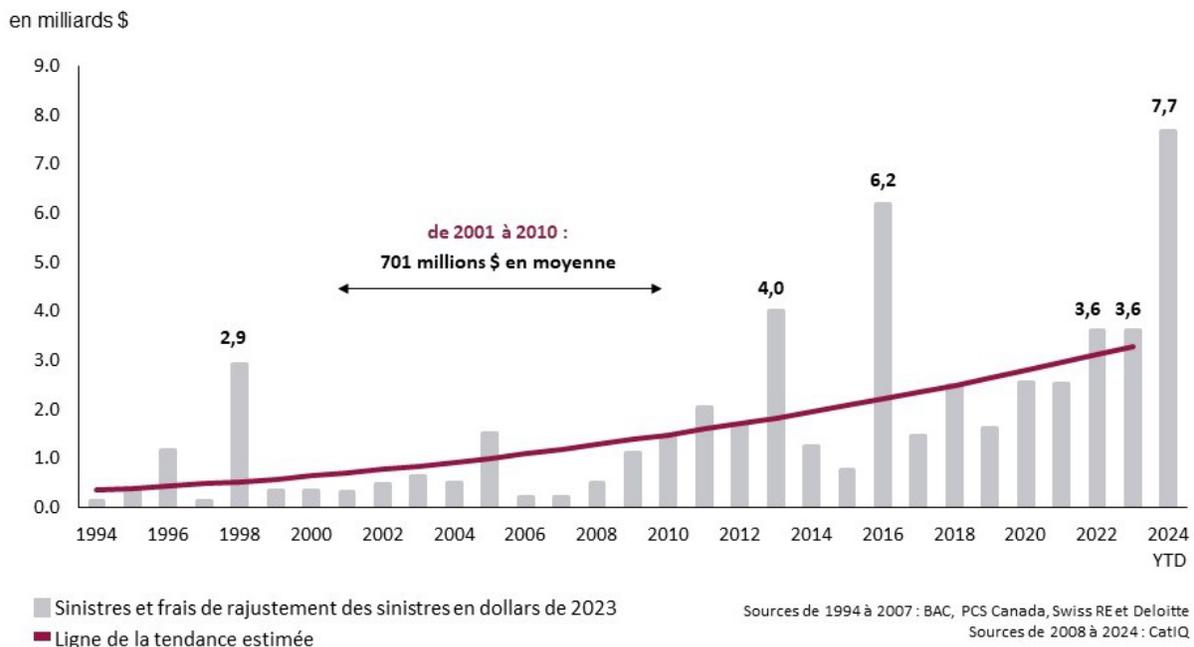
Les dommages provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes fracassent des records à l'été de 2024 : des inondations, des incendies et des tempêtes de grêle ont résulté en des sinistres assurés de plus de 7,5 milliards \$

Le BAC demande aux gouvernements de collaborer à la réduction des risques de catastrophe

Le 24 septembre 2024 (Toronto) – Quatre événements météorologiques catastrophiques cet été ont ensemble causé des dommages atteignant plus de 7 milliards \$ en sinistres assurés, selon les estimations initiales de *Catastrophe Indices and Quantification Inc.* (CatIQ).

L'été de 2024 se classe maintenant comme la saison la plus dévastatrice de l'histoire du Canada en ce qui a trait aux sinistres assurés attribuables à des événements météorologiques extrêmes. En deux mois seulement, en juillet et en août, on a battu le triste record de l'année la plus désastreuse enregistrée et poussé la sinistralité annuelle de l'année 2024 à plus de 7,7 milliards \$.

SINISTRES CATASTROPHIQUES AU CANADA EN 000 000 000 \$, DE 1994 À 2024 ET TENDANCE



Les assureurs ont versé annuellement 701 millions \$, en moyenne, pour des sinistres attribuables à des phénomènes météorologiques extrêmes entre 2001 et 2010; à ce jour, les sinistres de 2024 représentent plus de 10 fois ce montant.



Été de 2024 comparativement aux 5 années les plus coûteuses, sur le plan des sinistres assurés attribuables à des phénomènes météorologiques extrêmes jamais enregistrés :

Rang	Année	Total des sinistres (**milliards de dollars)	Événements météorologiques extrêmes d'importance
1	*Été de 2024	7,1	Inondations à Toronto et dans le sud de l'Ontario; feux de forêt à Jasper, Alberta; tempête de grêle à Calgary, Alberta; inondations au Québec
2	2016	6,2	Feux de forêt à Fort McMurray, Alberta
3	2013	4,0	Inondations en Alberta; inondations dans la région du Grand Toronto (RGT); tempête de verglas dans la RGT.
4	2022	3,6	Plusieurs événements dans diverses régions du pays
5	2023	3,6	Feux de forêt dans les régions de l'Okanagan et de Shuswap, C.-B.; inondations en Nouvelle-Écosse
6	1998	2,9	Tempête de verglas au Québec

*Pour l'été de 2024, on n'a compté que les sinistres attribuables aux événements catastrophiques en juillet et août 2024 seulement.

** Le total des sinistres et frais de rajustement des sinistres en dollars de 2023

« Ce fut un été dévastateur pour des centaines de milliers de Canadiens. Les tempêtes, feux de forêt et inondations ont été sans relâche. Nous avons compté environ 228 000 demandes de règlement d'assurance, ce qui représente une augmentation de 406 % comparativement à la moyenne sur 20 ans », a déclaré madame Celyeste Power, présidente et chef de la direction, BAC. « Ces événements s'intensifient à un rythme effréné et le Canada n'est tout simplement pas prêt. En fait, l'industrie de l'assurance s'est engagée à collaborer avec les gouvernements du pays à une approche collaborative d'adaptation à notre climat changeant et à la construction de collectivités résilientes. Les Canadiens méritent ce type de leadership de la part de leurs représentants élus et ce niveau d'engagement de la part de l'industrie sur lesquels ils comptent largement. »

Une approche pansociétale est nécessaire

Depuis près d'une décennie, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et ses membres demandent aux gouvernements de prendre des mesures d'adaptation au climat changeant du Canada. Les sinistres assurés attribuables à ces catastrophes sont en hausse depuis des années et cet été est un rappel brutal que le Canada n'a pas fait suffisamment pour être à la hauteur. Le BAC demande à tous les ordres de gouvernement de traiter le changement climatique comme la véritable crise qu'il représente et de collaborer à l'atténuation des risques de catastrophe. Les débats entre le gouvernement fédéral et les provinces sur la manière de réduire les émissions ont éclipsé tous les efforts de coordination et





d'investissement dans l'adaptation aux changements climatiques. Or, les gouvernements doivent travailler ensemble à tracer la voie à suivre pour mieux protéger les collectivités et les foyers dans tout le pays et éviter une crise d'assurabilité alors que des millions de maisons sont construites.

« Les assureurs paient maintenant plus en indemnités pour un seul événement que le 1,9 milliard \$ que le gouvernement fédéral a affecté à l'adaptation aux changements climatiques au cours de la dernière décennie », a déclaré monsieur Craig Stewart, vice-président, Changement climatique et Enjeux fédéraux au BAC. « Le Canada doit être prêt à faire face à la prochaine catastrophe. Ce n'est pas le moment de pointer du doigt, c'est plutôt le temps pour les gouvernements et le secteur privé de travailler ensemble pour mieux protéger les Canadiens et nos collectivités. C'est un problème pansociétal qui exige que tous les leaders et intervenants s'unissent pour créer un plan national d'action et faire en sorte que le Canada soit mieux protégé. Nous avons tous un rôle à jouer pour aider les collectivités à être prêtes à faire face aux événements météorologiques extrêmes et à se remettre sur pied lorsqu'ils surviennent.

« En juin 2023, le gouvernement fédéral a lancé une impressionnante stratégie nationale d'adaptation, mais peu de progrès ont été accomplis dans l'atteinte de ses cibles, quel que soit l'ordre de gouvernement », a ajouté M. Stewart. « Alors que les coûts des catastrophes climatiques montent, les mesures prises par les gouvernements pour réduire les risques sont au point mort. Des municipalités sont financées pour construire de nouvelles maisons dans des plaines inondables et des secteurs propices aux feux de forêt. D'autres ordres de gouvernement doivent soutenir la construction résiliente pour que l'assurance soit disponible et abordable pour les propriétaires à l'avenir. Il faut notamment des investissements dans l'atténuation des catastrophes comme les mécanismes de protection contre les inondations, la modernisation de l'infrastructure des eaux pluviales, et des programmes visant à rendre les maisons neuves et les maisons existantes à l'épreuve des incendies et des inondations. »

Les sinistres assurés attribuables à des événements météorologiques extrêmes sont en hausse

Voici la ventilation des sinistres assurés pour les quatre événements météorologiques catastrophiques de l'été 2024 seulement.

- [Inondations à Toronto dans d'autres secteurs du sud de l'Ontario : 940 millions \\$](#)
- [Feux de forêt à Jasper : 880 millions \\$](#)
- [Tempête de grêle à Calgary : 2,8 milliards \\$](#)
- [Inondations dans des régions du Québec : 2,5 milliards \\$](#)

Le montant des dommages assurés est une estimation de CatIQ Inc. (www.catiq.com) en vertu d'une licence du BAC.

Des questions au sujet d'une demande de règlement?

On recommande aux consommateurs qui ont des questions au sujet de leurs demandes de règlement à contacter leur représentant d'assurance. Pour des questions d'ordre général sur l'assurance, les consommateurs peuvent appeler le Centre d'information aux consommateurs du BAC au 1-844-227-5422.

À propos du Bureau d'assurance du Canada





Créé en 1964, le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent la vaste majorité du marché hautement concurrentiel de l'assurance de dommages au Canada.

À titre de défenseur des assureurs de dommages privés au Canada, le BAC collabore avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les intervenants pour soutenir un environnement concurrentiel afin que l'industrie de l'assurance de dommages continue de protéger les Canadiens des risques auxquels ils sont exposés aujourd'hui et seront exposés à l'avenir.

Le BAC est d'avis que les Canadiens valorisent et méritent une industrie de l'assurance de dommages privée sensible et résiliente qui offre des solutions d'assurance tant aux particuliers et qu'aux entreprises.

Pour les communiqués de presse, les articles de la publication « Au point », ou pour obtenir une entrevue avec un représentant du BAC, parcourez le site ibc.ca. Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [Instagram](#), et aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC, au 1 844 227--5422. Nous sommes là pour vous aider.

-30-

Contact pour les médias :

Debbie Jussome
Conseillère en affaires publiques
DJussome@bac-quebec.qc.ca

